



Cabinet de recouvrement créance xxxxxx

Par **Coco1951**, le **12/10/2016 à 17:52**

BonjourrnJe viens de recevoir ce jour un courrier émanant de ce cabinet M informant que je devais la somme de 5589 euros de xxxxxxrnJ ai un plan de surendettement de la BDF et je rembourse par mois au total 340 euros par mois (il y a bcp de créanciers) et je reconnais que j ai zappé cette créance qui était évaluée à 9 euros par mois (je n ai jamais eu de courrier de la part de xxxxxx) alors que tous les autres se sont manifestés à M envoyer leurs coordonnées bancaires et eux je les ai zappé. Aussi ce cabinet apres appel tel ce matin me demande d établir 10 chèques de 120 euros . J étais un peu choquée et je leur ai envoyé un mail pour leur dire que je demandais conseils et la un flot d insultes me disant que Di demain matin ils n avaient pas le n. Du suivi des chèques ils informaient la famille et qu il mettait le dossier entre les mains d un huissier. Voilà leurs méthodes ... j avoue je ne sais plus quoi faire

!!!!rnCordialementrn
Bonjour,rnNous sommes sur un forum juridique. Les internautes y viennent pour se renseigner sur le droit. Pour ce faire, nul besoin de citer des noms de personnes ou d'entreprises.rnMerci d'en tenir compte, cela évite à la modération de devoir anonymiser les posts.rn

Par **amajuris**, le **12/10/2016 à 18:13**

bonjour,rnil faut demander à ce cabinet s'il a un titre exécutoire avec la date et le lieu de la décision.rnen l'absence de titre exécutoire, ce cabinet n'a aucun pouvoir à part celui de vous harceler et vous menacer voir de vous insulter.rndans ce cas, comme la dette est peut être prescrite, vous ne reconnaissez rien , n'écrivez rien et ne payez rien.rnsurtout ne faites pas la bêtise d'envoyer un ou des chèques, ce serait reconnaître votre dette et mettrait fin à une éventuelle prescription.rnsalutations

Par **Coco1951**, le **12/10/2016** à **19:18**

Re-rnMerci pour votre réponse je vais leur faire un courrier en AR et leur demander qu'il M adresse une photocopie de ce titre exécutoire. Vous M avez donnée un peu d'espoir car j'ai lu de mauvaises critiques sur ce cabinet qui se situe à Elancourt dans le 78.

Par **Lag0**, le **13/10/2016** à **08:48**

Bonjour amatjuris,rnJ'ai cru comprendre que la dette en question est bien comprise dans le plan de surendettement...